

FINB ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

RAPPORT DE LA DIRECTION

Responsabilité de la direction en matière d'information financière

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire du FINB Actions canadiennes Mackenzie (le « FNB »). Le gestionnaire est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité des données présentées. Cette responsabilité comprend le choix de principes comptables appropriés et la formulation de jugements et d'estimations conformes aux normes IFRS de comptabilité. Le gestionnaire est également responsable de l'établissement de contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière destinés à fournir une assurance raisonnable quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière présentée.

Le conseil d'administration (le « conseil ») de Corporation Financière Mackenzie est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers ainsi que de la surveillance de la façon dont le gestionnaire s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière. Le conseil rencontre aussi régulièrement le gestionnaire, les auditeurs internes et les auditeurs externes afin de discuter des contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et des questions de présentation de l'information financière.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est l'auditeur externe du FNB. Il est nommé par le conseil. L'auditeur externe a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de lui permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de parts. Son rapport est présenté ci-dessous.

Au nom de Corporation Financière Mackenzie,
gestionnaire du FNB

Le président et chef de la direction,

Le chef des finances, Fonds,



Luke Gould



Terry Rountes

Le 4 juin 2024

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts du FINB Actions canadiennes Mackenzie (le « FNB »),

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du FNB, qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023;
- les états du résultat global pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1;
- les états de l'évolution de la situation financière pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des méthodes comptables significatives; (ci-après appelés les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du FNB au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du FNB conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



MACKENZIE
Placements

FINB ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

– des informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du FNB à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le FNB ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du FNB.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du FNB à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le FNB à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

L'associé responsable de la mission d'audit dans le cadre de laquelle le présent rapport de l'auditeur a été produit est Jacob Smolack.

Toronto, Canada

Le 4 juin 2024

FINB ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au 31 mars (en milliers de \$, sauf les montants par part)

	2024	2023
	\$	\$
ACTIF		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur	1 419 611	1 102 593
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 974	1 552
Dividendes à recevoir	3 640	2 896
Sommes à recevoir pour placements vendus	–	–
Sommes à recevoir pour parts émises	–	–
Sommes à recevoir du gestionnaire	–	6
Total de l'actif	1 425 225	1 107 047
PASSIF		
Passifs courants		
Sommes à payer pour placements achetés	–	–
Sommes à payer pour parts rachetées	–	–
Sommes à payer au gestionnaire	56	47
Total du passif	56	47
Actif net attribuable aux porteurs de parts	1 425 169	1 107 000

	Actif net attribuable aux porteurs de parts (note 3)			
	par part		par série	
	2024	2023	2024	2023
Parts en \$ CA	134,96	122,46	1 425 169	1 107 000

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de \$, sauf les montants par part)

	2024	2023
	\$	\$
Revenus		
Dividendes	40 763	35 416
Revenus d'intérêts aux fins de distribution	164	73
Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets		
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	4 461	(9 428)
Profit (perte) net(te) latent(e)	127 828	(106 173)
Revenu tiré du prêt de titres	318	380
Total des revenus (pertes)	173 534	(79 732)
Charges (note 6)		
Frais de gestion	534	484
Rabais sur les frais de gestion	(220)	(251)
Intérêts débiteurs	2	–
Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille	101	88
Frais du comité d'examen indépendant	5	4
Autre	–	1
Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire	422	326
Charges absorbées par le gestionnaire	11	8
Charges nettes	411	318
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation, avant impôt	173 123	(80 050)
Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source	1	–
Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée)	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation	173 122	(80 050)

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation (note 3)			
	par part		par série	
	2024	2023	2024	2023
Parts en \$ CA	17,54	(8,84)	173 122	(80 050)

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FINB ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de \$, sauf les montants par part)

	Parts en \$ CA	
	2024	2023
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS		
À l'ouverture	1 107 000	1 302 930
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	173 122	(80 050)
Distributions aux porteurs de parts :		
Revenu de placement	(43 328)	(35 557)
Gains en capital	(3 592)	(12 339)
Rabais sur les frais de gestion	(220)	(251)
Total des distributions aux porteurs de parts	(47 140)	(48 147)
Opérations sur les parts :		
Produit de l'émission de parts	285 598	236 971
Réinvestissement des distributions	3 592	12 339
Paievements au rachat de parts	(97 003)	(317 043)
Total des opérations sur les parts	192 187	(67 733)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts	318 169	(195 930)
À la clôture	1 425 169	1 107 000
Augmentation (diminution) des parts (en milliers) (note 7) :		
Parts en circulation, à l'ouverture	9 040	9 780
Émises	2 280	1 960
Réinvestissement des distributions	–	–
Rachetées	(760)	(2 700)
Parts en circulation, à la clôture	10 560	9 040

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FINB ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 31 mars (en milliers de \$)

	2024	2023
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation	173 122	(80 050)
Ajustements pour :		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	(4 463)	9 452
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur les placements	(127 828)	106 173
Achat de placements	(69 325)	(68 289)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	72 392	68 513
(Augmentation) diminution des sommes à recevoir et autres actifs	(738)	73
Augmentation (diminution) des sommes à payer et autres passifs	9	(11)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	43 169	35 861
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts	1 159	927
Paievements au rachat de parts	(345)	(1 075)
Distributions versées, déduction faite des réinvestissements	(43 548)	(35 808)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(42 734)	(35 956)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	435	(95)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	1 552	1 617
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(13)	30
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	1 974	1 552
Trésorerie	1 974	1 552
Équivalents de trésorerie	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	1 974	1 552
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Dividendes reçus	40 019	35 486
Impôts étrangers payés	1	–
Intérêts reçus	164	73
Intérêts versés	2	–

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FINB ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

TABLEAU DES PLACEMENTS

au 31 mars 2024

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS					
Advantage Energy Ltd.	Canada	Énergie	71 018	486	702
Groupe Aecon Inc.	Canada	Produits industriels	26 974	413	459
Ag Growth International Inc.	Canada	Produits industriels	8 376	331	514
Mines Agnico Eagle Ltée	Canada	Matériaux	220 212	15 118	17 787
Air Canada	Canada	Produits industriels	159 582	3 383	3 129
Alamos Gold Inc.	Canada	Matériaux	175 700	2 092	3 509
Algonquin Power & Utilities Corp.	Canada	Services publics	306 232	4 774	2 621
Alimentation Couche-Tard inc.	Canada	Consommation de base	325 489	18 086	25 164
Fonds de placement immobilier Allied	Canada	Biens immobiliers	56 398	1 912	997
AltaGas Ltd.	Canada	Services publics	130 530	3 258	3 905
Altius Minerals Corp.	Canada	Matériaux	17 024	313	350
Groupe Altus Ltée	Canada	Biens immobiliers	20 134	1 100	1 045
ARC Resources Ltd.	Canada	Énergie	271 105	3 698	6 547
Argonaut Gold Inc.	États-Unis	Matériaux	381 336	367	149
Aritzia Inc.	Canada	Consommation discrétionnaire	39 743	1 611	1 486
Artis Real Estate Investment Trust	Canada	Biens immobiliers	30 353	282	194
ATCO Ltd., cat. I, sans droit de vote	Canada	Services publics	32 867	1 347	1 239
Athabasca Oil Corp.	Canada	Énergie	257 017	526	1 344
ATS Corp.	Canada	Produits industriels	43 817	2 017	1 997
Aya Or & Argent Inc.	Canada	Matériaux	47 417	448	553
B2Gold Corp.	Canada	Matériaux	571 923	2 904	2 030
Badger Infrastructure Solutions Ltd.	Canada	Produits industriels	15 304	516	768
Ballard Power Systems Inc.	Canada	Produits industriels	107 683	1 532	406
Banque de Montréal	Canada	Services financiers	317 863	39 422	42 037
La Banque de Nouvelle-Écosse	Canada	Services financiers	534 025	40 237	37 419
Société aurifère Barrick	Canada	Matériaux	777 274	19 494	17 512
Bausch Health Cos. Inc.	États-Unis	Soins de santé	143 263	3 392	2 056
Baytex Energy Corp.	Canada	Énergie	318 206	1 365	1 556
BCE Inc.	Canada	Services de communication	406 468	24 768	18 710
Birchcliff Energy Ltd.	Canada	Énergie	116 130	725	620
Bird Construction Inc.	Canada	Produits industriels	22 962	352	428
Bitfarms Ltd. (Canada)	Canada	Technologie de l'information	91 565	277	276
BlackBerry Ltd.	Canada	Technologie de l'information	255 297	2 336	947
Boardwalk Real Estate Investment Trust	Canada	Biens immobiliers	18 133	974	1 416
Bombardier Inc., cat. B, à droit de vote subalterne	Canada	Produits industriels	38 232	1 591	2 223
Boralex inc., cat. A	Canada	Services publics	45 107	1 610	1 291
Boyd Group Services Inc.	Canada	Produits industriels	9 516	2 080	2 725
Brookfield Asset Management Inc.	Canada	Services financiers	155 974	5 562	8 875
Brookfield Corp., cat. A	Canada	Services financiers	689 462	36 500	39 079
Brookfield Infrastructure Corp., cat. A	Canada	Services publics	52 816	2 814	2 577
BRP inc.	Canada	Consommation discrétionnaire	14 198	1 366	1 291
CAE Inc.	Canada	Produits industriels	141 659	4 370	3 962
Calibre Mining Corp.	Canada	Matériaux	149 886	243	250
Corporation Cameco	Canada	Énergie	192 384	6 366	11 281
Groupe Canaccord Genuity Inc.	Canada	Services financiers	38 004	392	338
Canada Goose Holdings Inc.	Canada	Consommation discrétionnaire	21 051	731	344
Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadien	Canada	Biens immobiliers	74 435	3 847	3 460
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Canada	Services financiers	409 009	27 012	28 087
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	Canada	Produits industriels	258 037	38 979	46 026
Canadian Natural Resources Ltd.	Canada	Énergie	480 188	29 507	49 618
Canadian Pacific Kansas City Ltd.	Canada	Produits industriels	414 973	39 854	49 560
La Société Canadian Tire Ltée, cat. A, sans droit de vote	Canada	Consommation discrétionnaire	23 256	3 853	3 142
Canadian Utilities Ltd., cat. A, sans droit de vote	Canada	Services publics	54 937	1 911	1 695
Banque canadienne de l'Ouest	Canada	Services financiers	42 838	1 347	1 208
Canfor Corp.	Canada	Matériaux	25 195	605	431
Canopy Growth Corp.	Canada	Soins de santé	29 301	1 644	342
Capital Power Corp.	Canada	Services publics	52 014	2 060	1 987
Capstone Mining Corp.	Canada	Matériaux	182 857	1 008	1 576
Cardinal Energy Ltd.	Canada	Énergie	65 436	366	463
Cargojet Inc.	Canada	Produits industriels	7 470	1 157	836
Cascades inc.	Canada	Matériaux	34 608	448	342
CCL Industries Inc., cat. B, sans droit de vote	Canada	Matériaux	64 403	4 002	4 459
Celestica Inc., à droit de vote subalterne	Canada	Technologie de l'information	52 383	1 124	3 188
Cenovus Energy Inc.	Canada	Énergie	605 410	11 004	16 395

FINB ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 31 mars 2024

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS (suite)					
Centerra Gold Inc.	Canada	Matériaux	97 193	934	778
Groupe CGI inc.	Canada	Technologie de l'information	92 218	10 478	13 781
Chartwell résidences pour retraités	Canada	Soins de santé	106 256	1 094	1 313
Chemtrade Logistics Income Fund	Canada	Matériaux	51 493	400	437
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	Canada	Biens immobiliers	123 143	1 721	1 697
CI Financial Corp.	Canada	Services financiers	60 229	1 213	1 043
Cineplex Inc.	Canada	Services de communication	28 029	320	207
Cogeco Communications inc.	Canada	Services de communication	12 755	1 021	766
Cogeco inc., à droit de vote subalterne	Canada	Services de communication	6 164	366	351
Colliers International Group Inc.	Canada	Biens immobiliers	18 138	2 700	3 003
Constellation Software Inc.	Canada	Technologie de l'information	8 883	20 048	32 867
Converge Technology Solutions Corp.	Canada	Technologie de l'information	86 046	655	501
Crescent Point Energy Corp.	Canada	Énergie	277 006	2 138	3 069
Crew Energy Inc.	Canada	Énergie	61 746	244	287
Fonds de placement immobilier Crombie	Canada	Biens immobiliers	47 006	750	644
CT Real Estate Investment Trust	Canada	Biens immobiliers	33 044	520	472
Curaleaf Holdings Inc.	États-Unis	Soins de santé	195 747	1 481	1 417
Société financière Definity	Canada	Services financiers	36 042	1 191	1 555
Denison Mines Corp.	Canada	Énergie	387 696	718	1 027
dentalcorp Holdings Ltd.	Canada	Soins de santé	45 314	568	303
The Descartes Systems Group Inc.	Canada	Technologie de l'information	37 806	3 515	4 684
Docebo Inc.	Canada	Technologie de l'information	6 578	423	436
Dollarama inc.	Canada	Consommation discrétionnaire	122 926	8 493	12 685
Doman Building Materials Group Ltd.	Canada	Produits industriels	30 909	225	255
Fiducie de placement immobilier industriel Dream	Canada	Biens immobiliers	117 238	1 600	1 545
Fiducie de placement immobilier de bureaux Dream	Canada	Biens immobiliers	2 418	81	39
Dundee Precious Metals Inc.	Canada	Matériaux	80 848	659	833
Dye & Durham Ltd.	Canada	Technologie de l'information	17 544	496	276
Eldorado Gold Corp.	Turquie	Matériaux	87 010	1 105	1 657
Element Fleet Management Corp.	Canada	Produits industriels	173 151	2 610	3 790
Emera Inc.	Canada	Services publics	122 133	6 820	5 822
Empire Co. Ltd., cat. A, sans droit de vote	Canada	Consommation de base	65 512	2 423	2 167
Enbridge Inc.	Canada	Énergie	946 092	47 211	46 311
Enerflex Ltd.	Canada	Énergie	54 715	425	431
Energy Fuels Inc.	États-Unis	Énergie	70 296	609	595
Enerplus Corp.	Canada	Énergie	91 362	1 312	2 431
Les Systèmes Enghouse Ltée	Canada	Technologie de l'information	19 193	880	586
EQB Inc.	Canada	Services financiers	11 860	794	1 008
Equinox Gold Corp.	Canada	Matériaux	127 256	1 050	1 040
Ero Copper Corp.	Brésil	Matériaux	39 841	801	1 041
Exchange Income Corp.	Canada	Produits industriels	19 427	864	962
Fairfax Financial Holdings Ltd., à droit de vote subalterne	Canada	Services financiers	10 400	7 714	15 185
Corporation Fiera Capital	Canada	Services financiers	36 039	320	298
Filo Corp.	Canada	Matériaux	39 534	666	935
Finning International Inc.	Canada	Produits industriels	64 591	2 112	2 571
Fonds de placement immobilier First Capital	Canada	Biens immobiliers	94 346	1 563	1 482
First Majestic Silver Corp.	Canada	Matériaux	126 123	1 503	1 003
Société Financière First National	Canada	Services financiers	7 630	304	287
First Quantum Minerals Ltd.	Canada	Matériaux	249 645	6 600	3 635
FirstService Corp.	Canada	Biens immobiliers	17 258	3 412	3 870
Fission Uranium Corp.	Canada	Énergie	290 329	341	282
Foran Mining Corp.	Canada	Matériaux	82 872	361	345
Fortis Inc.	Canada	Services publics	215 705	12 095	11 545
Fortuna Silver Mines Inc.	Canada	Matériaux	135 048	704	679
Franco-Nevada Corp.	Canada	Matériaux	84 872	14 723	13 698
Freehold Royalties Ltd.	Canada	Énergie	55 790	667	814
George Weston Itée	Canada	Consommation de base	24 979	3 512	4 571
GFL Environmental Inc.	Canada	Produits industriels	73 693	3 017	3 442
Gibson Energy Inc.	Canada	Énergie	71 706	1 623	1 654
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	Canada	Consommation discrétionnaire	74 196	3 150	3 730
Global Atomic Corp.	Canada	Matériaux	79 238	179	180
goeasy Ltd.	Canada	Services financiers	5 640	771	899
Fiducie de placement immobilier Granite	Canada	Biens immobiliers	28 333	2 408	2 190
¹ Great-West Lifeco Inc.	Canada	Services financiers	121 907	4 367	5 281

FINB ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 31 mars 2024

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS (suite)					
Fonds de placement immobilier H&R	Canada	Biens immobiliers	114 545	1 445	1 060
Hammond Power Solutions Inc.	Canada	Produits industriels	3 953	304	573
Headwater Exploration Inc.	Canada	Énergie	97 311	609	746
Hudbay Minerals Inc.	Canada	Matériaux	148 409	1 160	1 407
Hut 8 Mining Corp.	États-Unis	Technologie de l'information	299	9	4
Hydro One Inc.	Canada	Services publics	140 791	4 637	5 561
iA Société financière inc.	Canada	Services financiers	44 929	3 315	3 781
IAMGOLD Corp.	Canada	Matériaux	214 449	782	969
¹ Société financière IGM Inc.	Canada	Services financiers	39 879	1 623	1 393
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	Canada	Énergie	72 612	4 070	6 784
Innervex énergie renouvelable inc.	Canada	Services publics	67 493	1 174	539
Intact Corporation financière	Canada	Services financiers	77 926	13 722	17 147
Interfor Corp.	Canada	Matériaux	22 728	647	481
InterRent Real Estate Investment Trust	Canada	Biens immobiliers	61 578	861	835
Ivanhoe Mines Ltd.	Canada	Matériaux	255 487	2 587	4 129
Jamieson Wellness Inc.	Canada	Consommation de base	18 458	641	492
K92 Mining Inc.	Canada	Matériaux	98 996	725	624
Karora Resources Inc.	Canada	Matériaux	76 583	312	389
Kelt Exploration Ltd.	Canada	Énergie	69 835	343	423
Keyera Corp.	Canada	Énergie	101 766	3 011	3 551
Killam Apartment Real Estate Investment Trust	Canada	Biens immobiliers	51 731	968	961
Kinaxis Inc.	Canada	Technologie de l'information	12 445	2 068	1 917
Kinross Gold Corp.	Canada	Matériaux	541 724	3 953	4 502
Labrador Iron Ore Royalty Corp.	Canada	Matériaux	28 509	976	823
Banque Laurentienne du Canada	Canada	Services financiers	19 320	706	541
Lightspeed Commerce Inc.	Canada	Technologie de l'information	60 003	3 095	1 143
Linamar Corp.	Canada	Consommation discrétionnaire	18 025	1 175	1 298
Lithium Americas (Argentina) Corp.	Canada	Matériaux	53 760	591	392
Lithium Americas Corp.	Canada	Matériaux	54 183	302	493
Les Compagnies Loblaw Ltée	Canada	Consommation de base	64 749	6 495	9 719
Lundin Gold Inc.	Canada	Matériaux	71 441	998	1 360
Lundin Mining Corp.	Canada	Matériaux	291 912	2 940	4 046
MAG Silver Corp.	Canada	Matériaux	41 323	761	591
Magna International Inc.	Canada	Consommation discrétionnaire	118 302	10 470	8 730
Major Drilling Group International Inc.	Canada	Matériaux	32 575	284	293
Société Financière Manuvie	Canada	Services financiers	805 142	20 084	27 238
Les Aliments Maple Leaf Inc.	Canada	Consommation de base	32 064	871	712
Martinrea International Inc.	Canada	Consommation discrétionnaire	29 594	347	360
Mattr Corp.	Canada	Énergie	30 818	257	547
MDA Ltd.	Canada	Produits industriels	40 126	477	590
MEG Energy Corp.	Canada	Énergie	123 681	1 930	3 846
Methanex Corp.	Canada	Matériaux	29 712	1 589	1 794
Metro inc.	Canada	Consommation de base	101 900	6 702	7 410
Minto Apartment Real Estate Investment Trust	Canada	Biens immobiliers	17 307	326	274
Groupe d'Alimentation MTY inc.	Canada	Consommation discrétionnaire	8 908	491	455
Mullen Group Ltd.	Canada	Produits industriels	37 003	467	537
Banque Nationale du Canada	Canada	Services financiers	149 828	13 950	17 089
New Gold Inc.	Canada	Matériaux	303 967	552	693
NexGen Energy Ltd.	Canada	Énergie	195 895	1 262	2 063
Nexus Real Estate Investment Trust	Canada	Biens immobiliers	27 971	292	214
NFI Group Inc.	Canada	Produits industriels	38 773	654	499
North American Construction Group Ltd.	Canada	Énergie	10 974	366	331
La Compagnie du Nord-Ouest Inc.	Canada	Consommation de base	21 153	734	830
Northland Power Inc.	Canada	Services publics	112 332	3 950	2 486
NorthWest Healthcare Properties Real Estate Investment Trust	Canada	Biens immobiliers	98 784	1 006	463
Nutrien Ltd.	Canada	Matériaux	221 086	18 564	16 270
Corporation Nuvei	Canada	Services financiers	27 605	1 992	1 182
NuVista Energy Ltd.	Canada	Énergie	72 097	573	857
Obsidian Energy Ltd.	Canada	Énergie	32 141	258	359
OceanaGold Corp.	Australie	Matériaux	314 402	775	962
Onex Corp., à droit de vote subalterne	Canada	Services financiers	27 999	2 319	2 841
Open Text Corp.	Canada	Technologie de l'information	118 741	6 615	6 241
Orla Mining Ltd.	Canada	Matériaux	88 953	462	456
Redevances Aurifères Osisko Ltée	Canada	Matériaux	82 093	1 318	1 825

FINB ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 31 mars 2024

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS (suite)					
Minière Osisko inc.	Canada	Matériaux	164 464	538	457
Pan American Silver Corp.	Canada	Matériaux	161 904	4 349	3 306
Paramount Resources Ltd., cat. A	Canada	Énergie	34 217	827	941
Parex Resources Inc.	Canada	Énergie	46 481	1 077	1 006
Corporation Park Lawn	Canada	Consommation discrétionnaire	15 176	467	253
Corporation Pétroles Parkland	Canada	Énergie	62 014	2 220	2 675
Pason Systems Inc.	Canada	Énergie	35 417	420	554
Pembina Pipeline Corp.	Canada	Énergie	245 060	10 166	11 716
Pet Valu Holdings Ltd.	Canada	Consommation discrétionnaire	16 463	531	521
Peyto Exploration & Development Corp.	Canada	Énergie	83 719	860	1 250
¹ Power Corporation du Canada, à droit de vote subalterne	Canada	Services financiers	236 518	8 724	8 983
PrairieSky Royalty Ltd.	Canada	Énergie	105 185	1 826	2 791
Precision Drilling Corp.	Canada	Énergie	6 412	402	584
Premium Brands Holdings Corp.	Canada	Consommation de base	19 527	2 100	1 728
Primaris Retail Real Estate Investment Trust	Canada	Biens immobiliers	42 855	595	598
Primo Water Corp.	Canada	Consommation de base	68 604	1 362	1 692
Québecor inc., cat. B, à droit de vote subalterne	Canada	Services de communication	68 251	2 079	2 026
RB Global Inc.	Canada	Produits industriels	80 792	6 341	8 335
Restaurant Brands International Inc.	Canada	Consommation discrétionnaire	125 110	10 073	13 458
Quincaillerie Richelieu Ltée	Canada	Produits industriels	22 925	939	977
Fonds de placement immobilier RioCan	Canada	Biens immobiliers	133 338	2 733	2 463
Rogers Communications Inc., cat. B, sans droit de vote	Canada	Services de communication	165 207	9 965	9 169
Banque Royale du Canada	Canada	Services financiers	617 619	78 723	84 380
Métaux Russel Inc.	Canada	Produits industriels	26 847	856	1 210
Sandstorm Gold Ltd.	Canada	Matériaux	109 111	853	775
Saputo inc.	Canada	Consommation de base	108 820	3 395	2 900
Corporation Savaria	Canada	Produits industriels	25 190	320	422
Secure Energy Services Inc.	Canada	Énergie	103 491	627	1 154
Shopify Inc., cat. A	Canada	Technologie de l'information	514 706	57 063	53 788
Sienna Senior Living Inc.	Canada	Soins de santé	32 365	425	434
SilverCrest Metals Inc.	Canada	Matériaux	62 707	589	566
Slate Grocery REIT	Canada	Biens immobiliers	21 933	303	251
Sleep Country Canada Holdings Inc.	Canada	Consommation discrétionnaire	15 226	444	455
Smart Real Estate Investment Trust	Canada	Biens immobiliers	57 680	1 555	1 340
Groupe SNC-Lavalin inc.	Canada	Produits industriels	78 109	2 426	4 327
Spin Master Corp.	Canada	Consommation discrétionnaire	15 168	582	526
Sprott Inc.	Canada	Services financiers	9 348	451	467
SSR Mining Inc.	Canada	Matériaux	90 379	1 854	545
Stantec Inc.	Canada	Produits industriels	50 731	3 514	5 705
Stelco Holdings Inc.	Canada	Matériaux	14 598	551	652
Stella-Jones Inc.	Canada	Matériaux	25 446	1 216	2 010
StorageVault Canada Inc.	Canada	Biens immobiliers	104 138	648	537
Financière Sun Life inc.	Canada	Services financiers	261 252	17 096	19 309
Suncor Énergie Inc.	Canada	Énergie	583 418	20 632	29 165
Supérieur Plus Corp.	Canada	Services publics	100 236	1 116	1 011
Surge Energy Inc.	Canada	Énergie	42 639	319	329
Tamarack Valley Energy Ltd.	Canada	Énergie	229 038	869	880
Corporation TC Énergie	Canada	Énergie	462 402	27 687	25 173
Ressources Teck Ltée, cat. B	Canada	Matériaux	204 158	8 279	12 658
TELUS Corp.	Canada	Services de communication	640 019	17 546	13 869
TELUS International (Cda) Inc.	Canada	Produits industriels	30 502	979	350
TFI International Inc.	Canada	Produits industriels	34 225	4 333	7 393
Thomson Reuters Corp.	Canada	Produits industriels	63 166	9 296	13 315
Groupe TMX Ltée	Canada	Services financiers	118 012	3 206	4 217
Topaz Energy Corp.	Canada	Énergie	41 278	783	920
Torex Gold Resources Inc.	Canada	Matériaux	38 176	579	761
Toromont Industries Ltd.	Canada	Produits industriels	36 619	3 806	4 773
La Banque Toronto-Dominion	Canada	Services financiers	802 367	69 137	65 595
Tourmaline Oil Corp.	Canada	Énergie	141 447	6 829	8 958
TransAlta Corp.	Canada	Services publics	122 126	1 455	1 061
Transcontinental inc., cat. A, à droit de vote subalterne	Canada	Matériaux	32 389	567	476
Trican Well Service Ltd.	Canada	Énergie	97 002	320	403
Tricon Residential Inc.	Canada	Biens immobiliers	115 057	1 713	1 737
Triple Flag Precious Metals Corp.	Canada	Matériaux	27 825	614	545

FINB ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 31 mars 2024

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS (suite)					
Trisura Group Ltd.	Canada	Services financiers	20 888	762	870
Valeura Energy Inc.	Canada	Énergie	36 333	151	182
Vermilion Energy Inc.	Canada	Énergie	71 331	1 202	1 201
Victoria Gold Corp.	Canada	Matériaux	28 735	295	190
Voyager Digital Ltd.	Canada	Services financiers	56 982	553	19
Waste Connections Inc.	Canada	Produits industriels	114 449	18 962	26 652
WELL Health Technologies Corp.	Canada	Soins de santé	97 221	475	357
Mines d'Or Wesdome Ltée	Canada	Matériaux	65 515	668	661
West Fraser Timber Co. Ltd.	Canada	Matériaux	24 405	2 528	2 854
Westshore Terminals Investment Corp.	Canada	Produits industriels	15 806	411	405
Wheaton Precious Metals Corp.	Canada	Matériaux	201 640	11 019	12 865
Whitecap Resources Inc.	Canada	Énergie	269 066	2 163	2 758
Winpak Ltd.	Canada	Matériaux	13 690	555	555
Groupe WSP Global Inc.	Canada	Produits industriels	55 301	8 781	12 485
Total des actions				1 273 894	1 419 611
Coûts de transaction				(126)	–
Total des placements				1 273 768	1 419 611
Trésorerie et équivalents de trésorerie					1 974
Autres éléments d'actif moins le passif					3 584
Actif net attribuable aux porteurs de parts					1 425 169

¹ L'émetteur de ce titre est lié à Mackenzie. Voir note 1.

FINB ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

APERÇU DU PORTEFEUILLE

31 MARS 2024

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	99,6
Autres éléments d'actif (de passif)	0,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,1

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Canada	98,3
États-Unis	0,9
Autre	0,3
Autres éléments d'actif (de passif)	0,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,1
Australie	0,1

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Services financiers	30,7
Énergie	18,1
Produits industriels	14,9
Matériaux	11,1
Technologie de l'information	8,5
Consommation de base	4,0
Consommation discrétionnaire	3,4
Services de communication	3,2
Services publics	3,0
Biens immobiliers	2,3
Soins de santé	0,4
Autres éléments d'actif (de passif)	0,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,1

31 MARS 2023

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	99,6
Autres éléments d'actif (de passif)	0,3
Trésorerie et placements à court terme	0,1

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Canada	99,3
Autres éléments d'actif (de passif)	0,3
États-Unis	0,2
Trésorerie et placements à court terme	0,1
Australie	0,1

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Services financiers	29,7
Énergie	16,8
Produits industriels	14,2
Matériaux	12,9
Technologie de l'information	6,6
Services de communication	4,8
Consommation de base	4,2
Services publics	3,8
Consommation discrétionnaire	3,7
Biens immobiliers	2,5
Soins de santé	0,4
Autres éléments d'actif (de passif)	0,3
Trésorerie et placements à court terme	0,1

FINB ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

1. Périodes comptables et renseignements généraux

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux périodes closes les 31 mars 2024 et 2023, ou est présentée à ces dates, selon le cas. Pour l'exercice au cours duquel un fonds négocié en bourse (« FNB ») est établi, l'information fournie se rapporte à la période allant de la date de constitution à la date marquant la fin de l'exercice en question. Se reporter à la note 11 pour la date de constitution du FNB.

Le FNB a été constitué en fiducie de fonds commun de placement à capital variable en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie qui a été modifiée et mise à jour de temps à autre. Le siège social du FNB est situé au 180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) Canada. Le FNB est autorisé à émettre un nombre illimité de parts offertes à la vente aux termes d'un prospectus. Les parts du FNB sont inscrites à la Bourse de Toronto/Cboe Canada (« la Bourse »).

Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie ») est le gestionnaire du FNB et appartient à cent pour cent à Société financière IGM Inc., filiale de Power Corporation du Canada. Gestion de placements Canada Vie limitée (« GPCV ») appartient à cent pour cent à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (« Canada Vie »), filiale de Power Corporation du Canada. Les placements du FNB dans des sociétés du groupe de sociétés Power sont identifiés dans le tableau des placements.

2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers annuels audités (les « états financiers ») ont été établis conformément aux normes IFRS de comptabilité (les « IFRS »). La note 3 présente un résumé des méthodes comptables significatives du FNB en vertu des IFRS.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans ces états financiers sont en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB, et sont arrondis au millier près. Les états financiers ont été établis sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des instruments financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le conseil d'administration de Corporation Financière Mackenzie le 4 juin 2024.

3. Méthodes comptables significatives

Le FNB a adopté les modifications à l'IAS 1 et à l'énoncé de pratiques en IFRS 2 de l'exposé-sondage Informations à fournir sur les méthodes comptables le 1^{er} avril 2023. Même si les modifications n'ont pas entraîné de changements aux méthodes comptables comme telles, elles ont eu une incidence sur les informations sur les méthodes comptables présentées dans les états financiers. Les modifications font en sorte que l'entité est tenue de fournir des informations sur ses méthodes comptables « significatives » plutôt que des informations sur ses « principales » méthodes comptables. Les modifications fournissent aussi des indications sur la façon d'appliquer le concept d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables. Le gestionnaire a passé en revue les méthodes comptables et a mis à jour les informations présentées dans certains cas conformément aux modifications.

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs financiers et des passifs financiers tels que des titres de créance, des titres de capitaux propres, des fonds négociés en bourse et des dérivés. Le FNB classe et évalue ses instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le FNB devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le FNB a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est acquittée, est annulée ou expire. Les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de l'opération.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

Les profits et les pertes réalisé(e)s et latent(e)s sur les placements sont calculé(e)s en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille.

Les profits et les pertes découlant de la variation de la juste valeur des placements sont pris en compte dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le FNB comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés, des fonds privés (« Fonds sous-jacents ») et des fonds négociés en bourse (« FNB »), le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour les fonds privés, le gestionnaire aura recours aux évaluations fournies par les gestionnaires des fonds privés, ce qui représente la quote-part du FNB de l'actif net de ces fonds privés. Les placements du FNB dans des Fonds sous-jacents et des FNB, le cas échéant, sont présentés dans le tableau des placements à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale du FNB en lien avec ces placements.

Les parts rachetables du FNB sont détenues par différents types de porteurs de parts qui ont des droits de rachat différents. Les porteurs de parts peuvent faire racheter leurs parts d'un FNB à un prix de rachat par part équivalant à 95 % du cours de clôture des parts à la Bourse à la date de prise d'effet du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal correspondant à la valeur liquidative par part applicable. Ces différentes caractéristiques de rachat créent des parts du FNB qui présentent le même rang de subordination, mais qui ne sont pas identiques, faisant en sorte qu'elles respectent le critère de classification à titre de passifs financiers, conformément à l'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du FNB à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts est présentée au prix de rachat. Se reporter à la note 7 pour les détails relatifs aux souscriptions et aux rachats de parts du FNB.

L'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les parts du FNB, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux parts du FNB, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux parts non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour parts émises ou de Sommes à payer pour parts rachetées à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de la période.

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, Mackenzie détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gestionnaire de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis de Mackenzie, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements significatifs disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par Mackenzie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le FNB dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leur échéance à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans l'état de la situation financière.

Le FNB peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés sur mesure) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change. Le FNB peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les portefeuillistes du FNB, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du FNB. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au FNB par les organismes de réglementation, le cas échéant.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.

La valeur des contrats à terme de gré à gré représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient dénouées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

La fluctuation quotidienne de la valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps, de même que les règlements au comptant effectués tous les jours par le FNB, le cas échéant, représentent la variation des profits ou des pertes latent(e)s, mieux établi(e)s au prix de règlement. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le FNB dénoue le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans l'état de la situation financière au poste Marge sur instruments dérivés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

Les primes payées pour l'achat d'options sont comptabilisées dans l'état de la situation financière au poste Placements à la juste valeur.

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses dans l'état de la situation financière à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime reçue.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 31 mars 2024.

Le FNB classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés.

Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en fonction des prix fournis par une entreprise d'évaluation indépendante et reconnue qui établit le prix des titres en se fondant sur les opérations récentes et sur les estimations obtenues des intervenants du marché, en incorporant des données de marché observables et en ayant recours à des pratiques standards sur les marchés. Les placements à court terme classés au niveau 2 sont évalués en fonction du coût amorti, majoré des intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé;

Niveau 3 – Données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Voir la note 11 pour le classement des justes valeurs du FNB.

FINB ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

c) Comptabilisation des produits

Les revenus d'intérêts aux fins de distribution correspondent à l'intérêt nominal reçu par le FNB et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le FNB n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou les pertes latent(e)s sur les placements, les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen pondéré. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes ou dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements, selon le cas, à la date ex-dividende ou de distribution.

d) Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille

Les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs financiers ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux bourses, aux courtiers et aux autres intermédiaires. Tous les courtages engagés par le FNB en lien avec les opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres frais d'opérations, sont présentés dans les états du résultat global. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction du meilleur résultat net pour le FNB. Sous réserve de ces critères, des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur de ces services fournis au cours des périodes est présentée à la note 11. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

Mackenzie peut rembourser au FNB certaines commissions et certains autres coûts de transaction liés au portefeuille. Mackenzie peut effectuer ces remboursements à son gré et y mettre fin en tout temps sans préavis. Ces remboursements sont inclus dans les charges absorbées par le gestionnaire à l'état du résultat global.

e) Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

Le FNB est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus du FNB. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur la trésorerie ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global et constaté lorsqu'il est gagné. Les opérations de prêts de titres sont gérées par The Bank of New York Mellon (l'« agent de prêt de titres »). La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés.

La note 11 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie à la fin de la période, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres durant la période, le cas échéant. Les biens reçus en garantie se composent de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, d'administrations municipales, de gouvernements provinciaux et d'institutions financières du Canada.

f) Compensation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement s'il existe un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le FNB conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de compenser les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 11 résume les détails de la compensation, le cas échéant, qui fait l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière si la totalité des droits à compensation était exercée.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le FNB l'exige ou le permette.

g) Devise

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB. Les achats et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les charges d'intérêts en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(e)s dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

h) Actif net attribuable aux porteurs de parts, par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts par part est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts un jour ouvrable donné par le nombre total de parts en circulation ce jour-là.

i) Valeur liquidative par part

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds de placement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de parts (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et des autres actifs financiers et passifs financiers, et est présentée à la note 11.

FINB ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation par part figurant dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

k) Modifications comptables futures

Le FNB a déterminé qu'aucune incidence significative sur ses états financiers ne découle des IFRS publiées mais non encore en vigueur.

4. Estimations et jugements comptables critiques

L'établissement de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Voici les estimations et les jugements comptables les plus importants utilisés pour établir les états financiers :

Utilisation d'estimations

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le FNB peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de techniques d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des cours du marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée pour ces instruments financiers détenus par le FNB.

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le FNB, Mackenzie doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. Mackenzie a évalué le modèle économique du FNB, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du FNB.

Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents du FNB, compte tenu de la manière dont les parts sont émises et rachetées et dont le rendement et la performance du FNB sont évalués.

Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Afin de déterminer si un Fonds sous-jacent ou un FNB dans lequel le FNB investit, mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée, Mackenzie doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée. Ces Fonds sous-jacents respectent la définition d'une entité structurée, car :

- I. les droits de vote dans les Fonds sous-jacents ne sont pas des facteurs dominants pour décider qui les contrôle;
- II. les activités des Fonds sous-jacents sont assujetties à des restrictions aux termes de leurs documents de placement;
- III. les Fonds sous-jacents ont des objectifs de placement précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs tout en leur transférant les risques et avantages connexes.

Par conséquent, de tels placements sont comptabilisés à la JVRN. La note 11 résume les détails des participations du FNB dans ces Fonds sous-jacents, le cas échéant.

5. Impôts sur le résultat

Le FNB est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. Par conséquent, il est assujéti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéficiaires, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. La fin de l'année d'imposition du FNB est en décembre. Le FNB peut être assujéti aux retenues à la source d'impôts étrangers. En général, le FNB traite les retenues d'impôts à la source en tant que charges portées en réduction du bénéfice aux fins du calcul de l'impôt. Le FNB distribuera des montants suffisants tirés de son bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt, au besoin, afin de ne pas payer d'impôt sur le résultat, à l'exception des impôts remboursables sur les gains en capital, le cas échéant.

Les pertes du FNB ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le FNB pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 11 pour les reports prospectifs de pertes fiscales du FNB.

NOTES ANNEXES

6. Frais de gestion et frais d'exploitation

Mackenzie reçoit des frais de gestion pour la gestion du portefeuille de placements, l'analyse des placements, la formulation de recommandations et la prise de décisions quant aux placements, ainsi que pour la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente de titres en portefeuille. Les frais de gestion sont calculés en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne des parts du FNB.

Outre les frais de gestion applicables, les frais d'exploitation payables par le FNB comprennent les intérêts et les coûts d'emprunt, les frais de courtage et les frais d'opérations connexes, les frais et charges liés aux activités du Comité d'examen indépendant (le « CEI ») des FNB Mackenzie, les frais liés aux instruments dérivés utilisés par le FNB, les charges engagées pour respecter les exigences réglementaires en matière de production de documents sommaires, des Aperçus du FNB ou de tout autre document de divulgation semblable, les charges associées au respect des exigences gouvernementales ou réglementaires entrées en vigueur après la date du prospectus le plus récent, y compris, sans s'y limiter, tous nouveaux frais ou toute augmentation de frais, les frais liés aux services externes qui ne sont pas en général imputés par le secteur canadien des fonds négociés en bourse après la date du prospectus le plus récent, les frais versés à des fournisseurs de services externes en lien avec le recouvrement ou le remboursement de l'impôt ou avec la préparation de déclarations de revenus à l'étranger pour le compte du FNB, les honoraires versés aux conseillers juridiques externes et autres en lien avec les opérations sur titres ou d'autres opérations ayant une incidence sur les placements du portefeuille du FNB, et tout impôt applicable, y compris l'impôt sur le revenu, les retenues d'impôt et les autres impôts, ainsi que toute taxe sur les charges, dont la TPS et la TVH.

Mackenzie peut renoncer aux frais de gestion et aux frais d'exploitation ou les absorber à son gré et mettre fin à la renonciation ou à l'absorption de ces frais en tout temps, sans préavis. Mackenzie peut exiger des frais de gestion réduits à l'égard de placements dans le FNB effectués par de grands investisseurs, y compris d'autres fonds gérés par Mackenzie ou des sociétés affiliées à Mackenzie. Un montant correspondant à la différence entre les frais habituellement exigés et les frais réduits sera distribué en trésorerie aux porteurs de parts par le FNB sous forme de distribution des frais de gestion. Se reporter à la note 11 pour les taux des frais de gestion imputés aux parts du FNB.

7. Parts et opérations sur parts

Mackenzie a conclu, pour le compte du FNB, une convention liant le courtier désigné avec un ou plusieurs courtiers désignés aux termes de laquelle le courtier désigné a accepté d'accomplir certaines fonctions à l'égard du FNB, notamment les suivantes : i) souscrire un nombre suffisant de parts pour remplir les exigences d'inscription initiale de la Bourse; ii) souscrire des parts sur une base continue dans le cadre de tout rééquilibrage, le cas échéant, et lorsque des parts sont rachetées au comptant; et iii) afficher un marché bidirectionnel liquide pour la négociation des parts à la Bourse. Aux termes de la convention liant le courtier désigné, Mackenzie peut à l'occasion exiger que le courtier désigné souscrive des parts du FNB au comptant.

Le nombre de parts émises/rachetées aux fins des ordres de souscription/de rachat (le « nombre prescrit de parts ») est déterminé par Mackenzie. Un courtier désigné peut, tout jour de bourse, passer un ordre de souscription ou de rachat visant tout multiple du nombre prescrit de parts du FNB selon la valeur liquidative par part établie le jour de bourse en question. Jour de bourse désigne toute journée où la Bourse est ouverte pour négociation.

En règle générale, tous les ordres visant à acheter des parts directement auprès d'un FNB doivent être passés par un courtier désigné ou un courtier inscrit. Le FNB se réserve le droit absolu de rejeter tout ordre de souscription passé par un courtier désigné ou un courtier inscrit. Le FNB ne versera aucune rémunération à un courtier désigné ou à un courtier inscrit dans le cadre de l'émission de parts. À l'émission de parts, un montant peut être facturé à un courtier désigné ou à un courtier inscrit pour compenser les frais engagés dans le cadre de l'émission de parts.

Pour chaque nombre prescrit de parts émises, le courtier doit remettre un paiement composé : i) d'un panier de titres et de la somme au comptant égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription; ii) d'une somme au comptant égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription ou; iii) d'une combinaison de titres et d'une somme au comptant, fixée par Mackenzie, d'un montant suffisant pour que la valeur des titres et de la somme au comptant reçue soit égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription.

8. Capital du FNB

Le capital du FNB est composé de l'actif net attribuable aux porteurs de parts. Les parts en circulation du FNB aux 31 mars 2024 et 2023 ainsi que les parts qui ont été émises, réinvesties et rachetées au cours de ces périodes sont présentées dans l'état de l'évolution de la situation financière. Mackenzie gère le capital du FNB conformément aux objectifs de placement décrits à la note 11.

9. Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Les activités de placement du FNB l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du FNB aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 31 mars 2024, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

Mackenzie cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes de ces risques sur le rendement du FNB par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du FNB et des événements du marché ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes des objectifs de placement du FNB; elle peut aussi, le cas échéant, avoir recours à des instruments dérivés à titre de couverture de certains risques. Pour faciliter la gestion des risques, Mackenzie maintient également une structure de gouvernance, dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du FNB et à s'assurer de la conformité du FNB avec la stratégie de placement établie du FNB, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le FNB éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le FNB est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de parts rachetables. Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, le FNB doit conserver au moins 85 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus). Le FNB peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats et un montant additionnel correspondant à 5 % de la valeur de son actif net pour financer les distributions versées aux investisseurs.

NOTES ANNEXES

9. Risques découlant des instruments financiers (suite)

iii. Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du FNB, fluctuent en raison de variations des taux de change. En règle générale, la valeur des placements libellés dans une devise augmente lorsque la valeur du dollar canadien baisse (par rapport aux devises). À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements libellés dans une devise baisse.

La note 11 indique les devises, le cas échéant, auxquelles le FNB avait une exposition importante, tant pour les instruments financiers monétaires que non monétaires, et illustre l'incidence potentielle, en dollars canadiens, sur l'actif net du FNB d'une hausse ou d'une baisse de 5 % du dollar canadien relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du FNB au risque de change présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés, y compris les contrats de change à terme de gré à gré. Les autres actifs financiers et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le FNB à un risque de change important.

iv. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt. Le FNB est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En règle générale, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsqu'ils augmentent.

Si l'exposition est importante, la note 11 résume les instruments financiers portant intérêt du FNB selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et illustre l'incidence potentielle sur l'actif net du FNB d'une hausse ou d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante. La sensibilité du FNB aux fluctuations des taux d'intérêt a été estimée au moyen de la durée moyenne pondérée. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du FNB au risque de taux d'intérêt présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres instruments du marché monétaire sont à court terme et ne sont généralement pas exposés à un risque de taux d'intérêt impliquant des montants importants.

v. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Ce risque est géré grâce à une sélection minutieuse de placements et d'autres instruments financiers conformes aux stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme de gré à gré, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de positions vendeur sur contrats à terme standardisés, la perte pour le FNB continue d'augmenter, théoriquement sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur de l'élément sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du FNB. Pour atténuer ce risque, le FNB s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure.

L'autre risque de prix découle habituellement de l'exposition aux titres de participation et aux titres liés aux marchandises. Si l'exposition est importante, la note 11 illustre l'augmentation ou la diminution possible de l'actif net du FNB si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du FNB à l'autre risque de prix présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés.

vi. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le FNB. La note 11 résume l'exposition du FNB au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est importante.

Si elles sont présentées, les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée. L'exposition indirecte au risque de crédit peut provenir des titres à revenu fixe, tels que les obligations, détenus par les FNB sous-jacents, le cas échéant. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder.

La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière. Le FNB peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

vii. FNB sous-jacents

Le FNB peut investir dans des FNB sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les FNB sous-jacents. La note 11 résume l'exposition du FNB à ces risques provenant des FNB sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est importante.

FINB ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

10. Autres renseignements

Abréviations

Les devises, le cas échéant, sont présentées dans les présents états financiers en utilisant les codes de devises suivants :

Code de la devise	Description	Code de la devise	Description	Code de la devise	Description
AUD	Dollar australien	HUF	Forint hongrois	PLN	Zloty polonais
AED	Dirham des Émirats arabes unis	IDR	Rupiah indonésienne	QAR	Rial du Qatar
BRL	Real brésilien	ILS	Shekel israélien	RON	Leu roumain
CAD	Dollar canadien	INR	Roupie indienne	RUB	Rouble russe
CHF	Franc suisse	JPY	Yen japonais	SAR	Riyal saoudien
CZK	Couronne tchèque	KOR	Won sud-coréen	SEK	Couronne suédoise
CLP	Peso chilien	MXN	Peso mexicain	SGD	Dollar de Singapour
CNY	Yuan chinois	MYR	Ringgit malaisien	THB	Baht thaïlandais
COP	Peso colombien	NGN	Naira nigérian	TRL	Livre turque
DKK	Couronne danoise	NOK	Couronne norvégienne	USD	Dollar américain
EGP	Livre égyptienne	NTD	Nouveau dollar de Taïwan	VND	Dong vietnamien
EUR	Euro	NZD	Dollar néo-zélandais	ZAR	Rand sud-africain
GBP	Livre sterling	PEN	Nouveau sol péruvien	ZMW	Kwacha zambien
GHS	Cedi ghanéen	PHP	Peso philippin		
HKD	Dollar de Hong Kong	PKR	Roupie pakistanaise		

FINB ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a))

a) Constitution du FNB et renseignements sur les séries

Date de constitution : 9 janvier 2018

Le FNB peut émettre un nombre illimité de parts. Le nombre de parts qui ont été émises et qui sont en circulation est présenté dans les états de l'évolution de la situation financière.

Les parts en \$ CA ont été inscrites à la TSX sous le symbole QCN le 24 janvier 2018. Le cours de clôture, ou la valeur médiane du cours acheteur et du cours vendeur en l'absence d'un cours de clôture, au 31 mars 2024 était de 134,99 \$ (122,28 \$ en 2023).

Les frais de gestion pour les parts en \$ CA sont de 0,04 %.

Au 31 mars 2024, la valeur liquidative par part du FNB était de 134,96 \$ (122,46 \$ en 2023), et son actif net par part calculé conformément aux normes IFRS était de 134,96 \$ (122,46 \$ en 2023).

b) Reports prospectifs de pertes fiscales

À la fin de la dernière année d'imposition, aucune perte en capital ni autre qu'en capital n'était disponible pour un report prospectif aux fins de l'impôt.

c) Prêt de titres

	31 mars 2024	31 mars 2023
	(\$)	(\$)
Valeur des titres prêtés	60 675	55 056
Valeur des biens reçus en garantie	64 068	57 915

	31 mars 2024		31 mars 2023	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
Revenus de prêts de titres bruts	409	100,0	519	100,0
Impôt retenu à la source	(22)	(5,4)	(56)	(10,8)
	387	94,6	463	89,2
Paiements à l'agent de prêt de titres	(69)	(16,9)	(83)	(16,0)
Revenu tiré du prêt de titres	318	77,7	380	73,2

d) Commissions

Pour les périodes terminées le 31 mars 2024 et le 31 mars 2023, les commissions versées par le FNB n'ont pas généré de services de tiers fournis ou payés par les courtiers.

e) Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Le FNB cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement de l'indice Solactive Canada Broad Market, ou de tout indice qui le remplace. Il investit principalement dans des titres de capitaux propres canadiens.

ii. Risque de change

Aux 31 mars 2024 et 2023, le FNB n'avait aucune exposition importante au risque de change.

iii. Risque de taux d'intérêt

Aux 31 mars 2024 et 2023, le FNB n'avait aucune exposition importante au risque de taux d'intérêt.

iv. Autre risque de prix

Le tableau ci-après résume l'exposition du FNB à l'autre risque de prix.

	Augmentation de 10 %		Diminution de 10 %	
Incidence sur l'actif net	(\$)	(%)	(\$)	(%)
31 mars 2024	141 961	10,0	(141 961)	(10,0)
31 mars 2023	110 259	10,0	(110 259)	(10,0)

v. Risque de crédit

Aux 31 mars 2024 et 2023, le FNB n'avait aucune exposition importante au risque de crédit.

FINB ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a)) (suite)

f) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du FNB selon la hiérarchie de la juste valeur décrite à la note 3.

	31 mars 2024				31 mars 2023			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actions	1 418 175	1 436	–	1 419 611	1 102 574	19	–	1 102 593
Total	1 418 175	1 436	–	1 419 611	1 102 574	19	–	1 102 593

La méthode du FNB consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours de la période close le 31 mars 2024, des actions d'une juste valeur de néant (21 \$ au 31 mars 2023) ont été transférées du niveau 1 au niveau 2 en raison de changements en matière de données utilisées pour l'évaluation.

g) Placements détenus par le gestionnaire et des sociétés affiliées

Les placements détenus par le gestionnaire, d'autres fonds gérés par le gestionnaire et des fonds gérés par des sociétés affiliées au gestionnaire s'établissaient comme suit :

	31 mars 2024	31 mars 2023
	(\$)	(\$)
Gestionnaire	–	–
Autres fonds gérés par le gestionnaire	393 140	387 264
Fonds gérés par des sociétés affiliées au gestionnaire	149 460	90 769

h) Compensation d'actifs et de passifs financiers

Aux 31 mars 2024 et 2023, aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation.

i) Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Aux 31 mars 2024 et 2023, le FNB ne présentait aucun placement dans des FNB sous-jacents.